



## Procédure d'inscription à un tournoi à l'extérieur

### Objectif

Encadrer et uniformiser les démarches à suivre pour toute équipe désirant participer à un tournoi à l'extérieur de Mont-Laurier, afin d'assurer une bonne organisation, la sécurité des joueurs et le respect des règlements de l'Association et des instances supérieures.

### 1. Choix du tournoi

Le responsable de l'équipe doit identifier un tournoi reconnu par Soccer Québec ou une autre instance officielle. Les tournois sont disponibles sur :

<https://page.spordle.com/fr/soccer-quebec/tournaments>

Vérifier que le tournoi correspond à la catégorie d'âge et au niveau de l'équipe.

### 2. Frais

L'organisation d'une participation à un festival et/ou tournoi est une initiative personnelle et doit être faite de façon bénévole par l'entraîneur.

Les frais de tournoi sont aux frais des joueurs. Le parent responsable du joueur doit s'acquitter des frais sur Spordle id( [Connexion | Spordle Compte](#)) dans les 7 jours suivant la réception de la facture pour pouvoir participer au tournoi.

L'Association de soccer de Mont-Laurier propose un programme d'aide financière. Le ou la responsable de l'équipe doit remplir le formulaire en ligne au [soccermontlaurier.ca](http://soccermontlaurier.ca) afin d'être admissible en portion ou en entières des frais d'inscription. Advenant le cas que des frais soient pris en charge par l'Association à la fin de la saison, un crédit sera ajouté au compte Spordle du joueur.

### 3. Demande

- La demande de participer à un tournoi doit être initiée par un entraîneur bénévole inscrit pour la saison en cours au moins 28 jours avant ledit tournoi.
- Les joueurs qui prendront part à l'équipe, doivent être des membres de l'Association pour la saison, ayant payé leurs frais d'affiliation.
- Les joueurs doivent respecter l'âge de la catégorie de l'équipe.
- Le nombre maximal de joueurs autorisés pour l'équipe doit être respecté en fonction des règlements du tournoi dont vous désirez prendre part.

**La demande doit être reçu 28 jours avant le début du tournoi, voici ce qu'elle doit inclure :**

- Nom du tournoi, dates et lieu
- Liste des joueurs et des entraîneurs accompagnateurs
- Responsable de l'équipe : Nom, numéro de cellulaire, adresse courriel pour les communications
- Catégorie
- Coûts de l'inscription
- Demande de Permis de voyage si le tournoi se déroule en dehors de l'ARS Laurentides

[https://www.publicationsports.com/ressources/files/1535/Formulaire-Demande-Permis-Voyage-2023.pdf?t=1682093174&\\_gl=1\\*yyqxey\\*\\_ga\\*MTkxMzU2NTE0LjE3NDkyMTYzNTk.\\*\\_ga\\_LNPH6KZP0Q\\*czE3NDkyMTYzNTgkbzEkZzEkdDE3NDkyMTYzODQkajM1JGwwJGgw](https://www.publicationsports.com/ressources/files/1535/Formulaire-Demande-Permis-Voyage-2023.pdf?t=1682093174&_gl=1*yyqxey*_ga*MTkxMzU2NTE0LjE3NDkyMTYzNTk.*_ga_LNPH6KZP0Q*czE3NDkyMTYzNTgkbzEkZzEkdDE3NDkyMTYzODQkajM1JGwwJGgw)

La demande doit être envoyée au registraire de l'Association à l'adresse courriel suivante : [info.asmontlaurier@gmail.com](mailto:info.asmontlaurier@gmail.com)

### 4. Approbation

La direction de l'Association analysera la demande et donnera une réponse dans un délai de 7 jours ouvrables.

Aucun engagement (paiement ou réservation) ne doit être pris avant d'avoir obtenu cette autorisation

## **5. Inscription au tournoi**

L'Association de soccer Mont-Laurier procédera à l'inscription de l'équipe auprès des organisateurs du tournoi une fois l'autorisation de participer au tournoi envoyé. Les joueurs recevront une facture des frais à payer dans les 7 jours via Spordle.

Lorsque les frais d'inscription seront complétés par tous les joueurs de l'équipe, le registraire de l'Association fera parvenir l'alignement signé par un responsable du club ainsi que le permis de voyage si nécessaire au responsable de l'équipe via courriel.

L'entraîneur responsable aura la charge de son équipe et devra s'assurer d'avoir en sa possession les documents exigés par le tournoi dont il souhaite prendre part. Il devra avoir en sa possession ses documents, ainsi que tout autre document demandé par le club hôte pour procéder à l'inscription de son équipe sur place.

## **6. Spordle PLAY**

L'entraîneur responsable devra se créer un compte sur Spordle Play en tant que

Membre / Administrateur : [Spordle Play](#)

Il devra imprimer ses feuilles de matchs tel que demandé dans le règlement du tournoi, et les avoir en sa possession lors de l'inscription de l'équipe.

Spordle play sera aussi utile à l'entraîneur pour voir les matchs prévus, le classement de l'équipe lors du tournoi, etc. Une procédure est disponible sur [www.soccermontlaurier.ca](http://www.soccermontlaurier.ca) pour la création du compte.

## **7. Prêt d'uniformes**

Des uniformes, chandails et shorts sont disponibles en prêt gratuitement si vous en faites la demande. Le responsable de l'équipe devra s'assurer de récupérer tout l'équipement prêté, et de rapporter l'entièreté lavée dans les 10 jours suivant la fin du tournoi.

## **8. Logistique et transport**

L'équipe est responsable de :

- L'organisation du transport (covoiturage, autobus, etc.)
- L'hébergement (si requis)
- La gestion des repas et collations
- L'Association peut fournir une lettre d'appui pour aider à obtenir des rabais ou organiser une collecte de fonds si applicable. Une demande formelle doit être remise à l'Association au [info.asmontlaurier@gmail.com](mailto:info.asmontlaurier@gmail.com). pour toute demande de collecte de fonds.

## **9. Communication avec les parents**

L'entraîneur responsable de l'équipe s'engage à informer les parents des détails concernant le tournoi comprenant :

- Le lieu des matchs
- L'horaire des matchs et des changements s'il y a lieu
- Les règlements du tournoi
- Les coordonnées des responsables sur place
- Les paiements requis pour l'inscription de l'équipe
- La conformité des photos dans le compte Spordle des joueurs.

## **10. Respect du code d'éthique**

Tous les membres de l'équipe (joueurs, entraîneurs, parents) doivent respecter :

- Le code de conduite de l'Association
- Les règlements du tournoi
- Les règles de sécurité et le respect de l'environnement

## **11. Assurances et affiliations**

Tous les joueurs et entraîneurs doivent être affiliés à Soccer Québec pour la saison en cours.